

Tarif location des salles communales 1^{er} janvier 2023

Délibération 2017-089

augmentation des locations de :

Salles du Centre Médico Social	30 € la journée
Maison des Associations	une caution de 200€ est exigée à la réservation

Centre Culturel du Martroi (pas de location aux particuliers)	
Lorrissois et ressortissants du Canton de Lorris :	50 € la demi-journée
Hors Canton :	103 € la demi-journée
une caution de 1 000 € est exigée à la réservation	

<u>Salle Blanche de Castille</u>	du lundi au vendredi		Petit Week-End	Grand Week-End
	1 jour 10h à 10h J+1	1 jour + occupation du lendemain 10h à 18h J+1	1 jour + occupation du lendemain 10h à 18h J+1	Vendredi 14h00 au lundi 9h00 J+2 (cuisine et matériels inclus)

Option 1 (surface de la salle : 226 m² + scène 98 m² au total 324 m²)

1- Associations Lorrissoises	113 €	155 €	185 €	309 €
2- Particuliers Lorrissois	185 €	263 €	309 €	412 €
3- Particuliers du canton hors Lorris	227 €	314 €	361 €	515 €
4- Associations hors Lorris et Professionnels	567 €	824 €	979 €	1 030 €
5- Particuliers hors ancien Canton	567 €	824 €	979 €	1 030 €

Option 2 (surface de la salle : 466 m² + scène 98 m² au total 524 m²)

1- Associations Lorrissoises	135 €	186 €	217 €	414 €
2- Particuliers Lorrissois	217 €	311 €	342 €	518 €
3- Particuliers du canton hors Lorris	280 €	394 €	440 €	621 €
4- Associations hors Lorris et Professionnels	725 €	1 061 €	1 294 €	1 553 €
5- Particuliers hors ancien Canton	725 €	1 061 €	1 294 €	1 553 €

Option 3 (surface de la salle : 706 m² + scène 98 m² au total 804 m²)

1- Associations Lorrissoises	155 €	216 €	314 €	515 €
2- Particuliers Lorrissois	237 €	340 €	402 €	618 €
3- Particuliers du canton hors Lorris	299 €	422 €	515 €	721 €
4- Associations hors Lorris et Professionnels	876 €	1 288 €	1 597 €	1 855 €
5- Particuliers hors ancien Canton	876 €	1 288 €	1 597 €	1 855 €

Location de la cuisine et des matériels qui l'équipent (hors grand week-end)

1 jour + occupation du lendemain : **90 €**

Une caution de 1.000 € est exigée à la réservation

Une caution de 150 € correspondant à un **forfait nettoyage**, qui serait conservé à l'occasion de locaux rendus anormalement sales, est exigée à la réservation.

Les Associations Lorrissoises bénéficient d'une mise à disposition gratuite, une fois par trimestre.

Les agents communaux en activité, bénéficient d'une mise à disposition gratuite, une fois par an, pour des événements familiaux exceptionnels et justifiés, après avis du bureau municipal